Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Bouère - Tome I

Bouère, c^{on} de *Grez-en-Bouère* (4 kil.), arrond. de *Château-Gontier* (18 kil.), à 33 kil. S.-E. de Laval.

Anciens noms

Ecclesia in honore sanctorum Cyrici et Julite…, Vicaria burgi nostri in Boeria, 1062 (Cart. de Marmoutier). — *F. de Boeria,* v. 1063 (Ibid.). — *Obedientia Boderiæ,* XI^{e} s. (Ibid.). — *Parrochia de Boeria,* t. 1165 (Ibid., II, p. 451). — *Prior de Boeria…, Parrochia de Boheria,* 1216 (Ibid.). — *Cohua de Boeria,* 1266 (Ibid.). — *Le prioul de Boière,* 1284 (Ibid). — *Persona de Boeria,* XIII^{e} s. (Arch. de M.-et-L., H. 170). — *La frairie Saint-Jame de Bouyère,* 1312 (Bibl. nat., fds. fr. 8 736). — *La Grant-Bouyère,* 1433 (Arch. nat., KK. 324). — *Ecclesia de Boeria-Magna,* XV^{e} s. (*Pouillé*). — *L'église de la Grand Boère,* 1510 (Lib. fundat., t. III, f. 63). — *Ecclesia parrochialis de Boueria Magna,* alias *la Grand Bouère,* 1547 (Insin. eccl.). — *Les vins de Bouesre,* XVI^{e} s. (Arch. de la S., H. 653). — *Bouère,* 1715 (Carte Cénom.). — *Le prieur de Boire,* 1720 (Insin. eccl.). — *Le Grand Boire,* 1726 (Dict. universel). — *Bouère* ou *Boir,* 1777 (Le Paige).

Géographie physique

Géologie. — « Cette commune est traversée du N.-O. au S.-E. par un synclinal carbonifère dont le centre est occupé par des schistes et des calcaires carbonifères ; le flanc nord est constitué par des schistes et grès du Culm, et le flanc sud par ces mêmes roches qui s'appuient sur un ensemble de bandes gothlandiennes ordoviciennes, auxquelles succèdent des schistes précambriens. Si l'on traverse, en se dirigeant du N.-E. au S.-O., ces différents terrains, on trouve au nord, dans toute la région peu fertile du Bourg-Neuf, les schistes et les grès du Culm avec tufs orthophyriques à leur sommet. Le ruisseau de la Suhardière, creusé dans la grauwacke carbonifère (Gr. à *Echinides*), limite cette région au sud ; puis vient la large bande de calcaire (Calc. de Laval) de Malabry, du Tertre, exploitée pour la chaux ; et enfin les schistes argileux (Sch. de Laval) qui occupent le centre du synclinal, et dont la surface arasée, avec peu de terre végétale, constitue un plateau avec végétation arborescente presque nulle. Ces schistes sont parfois assez fissiles pour avoir été exploités autrefois comme ardoises (Boyau). Après avoir traversé le centre du synclinal, on retrouve les mêmes couches disposées dans un ordre inverse : le calcaire carbonifère suit la vallée de la Compoutière, traverse la route départementale à la Pelivière et prend un grand développement, à l'O. du bourg, où il est exploité comme marbre (Bois-Jourdan), ainsi qu'au S. et au S.-O., formant une bande ininterrompue jusqu'aux Richardières. Le calcaire s'appuie sur la grauwacke carbonifère, souvent fossilifère, à laquelle succèdent des schistes et grès du Culm beaucoup moins puissants que sur le flanc opposé. Sous ces dépôts carbonifères, on trouve, sans intercalation de Dévonien, les schistes et quartzites gothlandiens, avec pointements de diabase calcifère intercalés à ce niveau ; puis des schistes ordoviciens (niveau à *Trinucleus*), avec traînée de microgranulite ; des grès ordoviciens coïncident avec la crête allant de la Grande-Sévaudière à l'étang de la Roche ; enfin les schistes à *Calymene* surmontant, sans que l'assise du grès armoricain soit représentée par son faciès habituel, les schistes précambriens de la Haie-d'Anjou, des Cormiers et des Giraudières coupés par des filons de microgranulite. Des diabases traversent le grès ordovicien à l'étang de la Roche. — Les sables et grès éocènes sont assez développés au N.-E. et au S.-E. du bourg. » D.-P. Œ.

Le vaste territoire, allongé du N. au S. (12 kil.). forme le centre déprimé du bassin de la Taude, qui le traverse, de

l'O. à l'E., dans une agréable vallée. Les points extrêmes N. et S. accusent des altitudes de 100 et 120 m., tandis qu'au centre, à la hauteur du bourg, on descend à un niveau de 56 m. Des deux groupes principaux de ce bourg, le plus important forme une longue rue qui aboutit à l'église ; le second, sur la rive droite du Foidreux, entoure l'ancien « château ». On mentionne en 1449, « la cloison des fosséz anciens de la ville de Bouère », et en 1700, « une maison vulgairement appelée le Portal et qui joint le portal de la porte de Bouère vers Sablé ». — Les chemins qui reliaient Bouère à Sablé, Morannes et Miré présentent les caractères d'une haute antiquité. Des chemins tendaient « de Bierné à Bouyère, 1460 » ; « de Bouère au Mans », 1473, 1516 ; un « grand chemin de Bouère à Meslay » ou de Meslay à Saint-Denis, passait par la Suhardière, XVII^{e} s. Cassini montre les deux tracés, non indiqués par Jaillot, l'ancien et le nouveau, de la route de Château-Gontier à Sablé, aujourd'hui départementale. Bouère communique encore par des chemins d'intérêt commun ou vicinaux avec : Saint-Brice, E. (4 kil.) ; — Saint-Denis-d'Anjou, S.-E. (8 500 m.) ; — Miré, S. (12 kil.) ; — Bierné, S.-O. (9 kil.) ; — Grez-en-Bouère, O. (4 kil.) ; — Meslay, N.-O. (12 kil.) ; — Le Buret, N. (7 500 m.) et au N.-E., Beaumont (6 kil.) ; — Saint-Loup (7 kil.) ; — Bouessay (6 500 m.). — La voie ferrée de Château-Gontier à Sablé traverse la commune sur un parcours de 5 kil. Le plan d'assemblage du cadastre complété du tracé des routes, du chemin de fer et de toutes les autres innovations, fours à chaux, carrières, etc., a été dessiné, en 1873, par M. l'abbé Desmaires et lithographié chez Deverdun, à Laval.

La *superficie,* cadastrée en 1828 par M. Bequet, comprend 4 253 hectares. Miroménil comptait, en 1696, 35 métairies éparses sur 1 000 arpents en fond médiocre, dont 500 en terres labourables, 100 en prés, 400 en landes et en bois. La vigne, fréquente encore au XVI^{e} s., avait complètement disparu au XVIII^{e} s. « Le sol, écrit Le Paige, produit du méteil, du froment et de l'avoine ; il y a des prairies où l'on pacage de belles vaches ». Le lin était aussi une des ressources de la paroisse. La forêt, qui dut couvrir tout le pays, a laissé ça et là aux confins de la commune des bois d'une certaine étendue, comme le bois des Grignons, le Grand-Bois, la Haie d'Anjou, le bois de la Guitonnière.

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 34, en 1617, seule année qui semble complète ; — 69, de 1700 à 1710 ; — 250 feux en 1697 ; — 1 150 hab. en 1726 ; — 1 000 à 1 200 communiants en 1760 ; — 1 472 hab. en 1803 ; — 1 662 hab. en 1821 ; — 1 672 hab. en 1831 ; — 1 927 hab. en 1841 ; — 2 130 hab. en 1851 ; — 2 105 hab. en 1861 ; — 1 990 hab. en 1871 ; — 2 052 hab. en 1881 ; — 1 908 hab. en 1891 ; — 1 821 hab. en 1898, dont 792 agglomérés dans le bourg et les autres dispersés en 159 villages, fermes, closeries, écarts. On comptait, en 1843, 174 fermes isolées. En dépendent : les Cormiers, 18 hab. ; — la Pelivière, 47 hab. ; — les Perrières ou Carrières, 67 hab. ; — les Vignes, 22 hab. ; — les Petits-Champs, 23 hab. ; — la Milardière, 20 hab. ; — la Gare, 19 hab. ; — le Bourg-Neuf, 27 hab. ; — Sous-Tisons, 14 hab.

Des quatre moulins à vent et des trois moulins à eau qui existaient au commencement du siècle, aucun ne fonctionne plus.

Bureau de poste, et *bureau télégraphique* établi en 1874. — *Perception* de Grez-en-Bouère.

Assemblée

Assemblée, le dimanche avant la fête patronale, Saint-Cyr et Sainte-Julitte. On y loue les domestiques pour la saison d'été.

Foires et marchés

Foires et marchés. — Hamelin d'Anthenaise, donna en 1264, au prieuré, 40 sols de rente « sur sa cohue de Bouère ». L'aveu de Jeanne de Laval (1449) mentionne, au centre du bourg, « la place ancienne de la halle ». Parmi les marchands obligés de payer au seigneur certains droits de *pancarte,* les cordiers étaient tenus de fournir « des chevetiers à pendre les malfaiteurs les jours de foire », et les « seilliers, leurs seilles » en cas d'incendie. En 1593, « la foyre et marché » se tenait à la Madeleine.

René de la Dufferie, seigneur de Bouère, obtint du roi, en 1647, le *rétablissement* de quatre foires par an et d'un marché par semaine. Le marché du jeudi, mentionné seul par Davelu (1780), fixé au nonidi de chaque décade en 1799, se tient actuellement le mercredi. Les foires sont abolies. — Le boisseau de la châtellenie contenait, en 1701, 23 pintes et 23 chopines. — Les halles très modestes situées sur la petite place ont disparu depuis quinze ans.

Industrie

Industrie. — Le tissage des toiles, que Le Paige dit « très belles, » était, avec la fabrication de la chaux, la grande industrie de Bouère.

Au XVI^{e} siècle, le seigneur percevait 4 deniers sur chaque « muy de chau ». Le seigneur de Bois-Jourdan donne bail en 1684 « des fournaux à faire cuire chaux dépendant de la terre du Boisjourdan » pour sept années, à raison de 40 ℔ par an. En 1740, la pipe de chaux, rendue à Château-Gontier, se vendait 16 ℔. Les fours du Bois-Jourdan, achetés vers 1870 par M. Bachelier, ont été revendus par lui à la Compagnie des Mines, qui est devenue fermière des fours de la Petite-Sévaudière. D'autres fours, dits du Chapeau, abandonnés depuis trente ans, viennent d'être vendus à la maison Folliot, de Laval, qui exploite les carrières pour le marbre gris. Cinquante ouvriers produisent encore de 60 000 à 80 000 hectol. de chaux. Les carrières du Bois-Jourdan, qui fournissent un marbre gris panaché, dit Sarrancolin de l'Ouest, parce qu'il se rapproche du Sarrancolin des Pyrénées ; celles de l'Enjugerais, qui donnent un marbre rose, dit rose enjugeraie, très apprécié, sont exploitées par la maison Landeau. La première pierre de l'église du Sacré-Cœur de Montmartre, bloc d'un mètre cube extrait de la carrière de la Pelivière, maintenant abandonnée, est un don de MM. Landeau. Vingt-cinq ou trente ouvriers produisent annuellement 400 mètres cubes de marbre. — Une tuilerie, établie à la limite de Saint-Charles, a fonctionné de 1842 à 1878.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement du diocèse du Mans, de l'archidiaconé de Sablé, du doyenné de Sablé-en-deçà-de-l'Ouette, de l'élection de la Flèche, du ressort judiciaire de Château-Gontier, du grenier à sel de Sablé ; — de la Mission de Sablé, en 1797 ; — du district de Château-Gontier et du canton de Grez-en-Bouère, en 1790 ; — érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Grez-en-Bouère. — Le vicariat fut érigé par ordonnance royale du 27 juillet 1818.

L'*église,* dédiée à saint Cyr et à sainte Julitte, formait le plan très régulier d'une croix latine, avec abside pour le chœur, absidioles dans les transepts et tour centrale. Près du transept, les lignes intérieures des murs côtiers, plus épais, formaient un ressaut sur le bas de la nef. Depuis ce ressaut jusqu'à l'entrée de la tour, on a constaté l'existence de deux murs parallèles plus rapprochés, substructions que M. Mauxion a pensé, avec raison selon moi, appartenir au chœur primitif. La partie orientale de la nef. le transept et le chœur auraient ainsi été reconstruits après coup. En effet le pignon occidental où s'ouvraient deux fenêtres étroites à plein cintre, la porte romane à claveaux symétriques, murée mais apparente dans la côtière méridionale, avec les fenêtres romanes dont les traces ont été retrouvées, dataient du XI^{e} siècle. Le transept, au contraire, avec ses arcs

intérieurs en ogive accuse le XII^e s. On avait donc soudé l'un à l'autre l'édifice donné en 1062 par Foulques de Bouère et celui que les bénédictins firent construire, plus monumental, de 1120 à 1150. Les piliers massifs du carré du transept, à pans coupés et endentés vers l'intérieur, mais sans colonnettes, portent des tailloirs en encorbellement, évidés et heureusement allégés par une échancrure inférieure, sur lesquels s'appuient les nervures diagonales de la voûte. L'abside est voûtée en quart de sphère, l'avant-chœur en berceau avec arc-doubleau saillant. Jusqu'en 1785 le transept nord, avec sa chapelle de Saint-Martin, était séparé de l'église par un mur de refend ; celui du midi, où s'ouvrait la chapelle de Notre-Dame, était depuis une époque ancienne affecté à la famille du Bois-Jourdan. La chapelle de Saint-Jacques, au côté méridional de la nef, datait de 1643. L'enfeu de René du Matz, placé dans le chœur du côté de l'évangile, est un bien élégant édicule de style renaissance encore inédit. On cite, en 1690, un autel de Sainte-Émérance, placé près de la chapelle Saint-Jacques. Une crypte, dont la voûte s'appuie sur un pilier central en maçonnerie, s'allonge sous le chœur avec la même étendue. Elle prend jour sur le dehors et a son accès par un escalier percé à côté du pilier N.-E. de la tour. La sacristie fut construite en 1771. Nicolas Bourgeois, demeurant à Angers, rue Saint-Aubin, refondit en 1628 « la metoine cloche ». L'église vient d'être reconstruite partiellement sur les plans de M. Hawke, mais on a eu le bon goût d'en conserver le chœur et le transept, c'est-à-dire toute la partie intéressante ; elle a été embellie par la reconstruction du pignon méridional et surtout par celle de la tour, autrefois simple et sans flèche, aujourd'hui ornée d'une gracieuse colonnade et couronnée d'une belle coupole en ardoise. La vieille nef seule, qui n'avait aucun intérêt monumental, est remplacée par une autre plus large, de construction sévère en marbre du pays soigneusement taillé et échantillonné. La façade occidentale surtout, avec sa porte et sa grande fenêtre aux profondes voussures flanquées de tours carrées saillantes et de gracieux campaniles, est d'un grand effet.

La *cure,* riche bénéfice, était à la présentation de Marmoutier. Par un usage très ancien, contre lequel M. Auvé voulut inutilement réclamer en 1672, le curé fournissait les cierges de l'autel du côté de l'épître et le prieur ceux du côté de l'évangile.

Curés : Rainaldus, XI^e s. — *Nicolas* reçoit de l'abbé de Saint-Aubin d'Angers, pendant sa vie, deux arpents de vigne, en échange d'une rente annuelle de 100 sols, XIII^e s. — Christophe *Hernot,* 1360. — Macé *Hernier,* 1452. — Jacques *Hernier,* 1453, 1455. — Louis de *Murat,* 1478, avec Gervais *Buysard* comme chapelain, 1482. — Noël de *Murat,* 1491. — Jean *Vallin,* 1503. — Barthélemy *Fouscher,* chanoine d'Angers, prieur de Sablé, 1516. — *Edmond* ou *Remond* du *Chastel,* aliàs de *Veillac,* 1542, permute le 16 novembre 1547. — Jean *Moreau,* du diocèse du Mans, chanoine de Paris, curé de Courcemont, 1547. — Olivier *Estienne,* 1554. — Eustache *Cartier,* 17 février 1554. — Guillaume *Goueslier,* vicaire général du Mans, 1558, permute, 1559. — Pierre *Mariau,* chanoine de Paris, clerc de la chapelle du roi, chanoine prébendé du Mans, 3 juillet 1559. — René *Vigoys,* clerc, demeurant à la Flèche, 1562. — Jean *Tanchot,* 5 mars 1562, † 1568. — Étienne *Saiget,* du diocèse de Tours, maintenu contre Louis Débonnaire, 20 février 1562, † 1569. — Gilles *Arnoulx,* du diocèse de Tours, 5 avril 1569, permute, 1570. — Louis du *Bois-Jourdan,* chanoine d'Angers, curé de Notre-Dame-des-Rosiers (Maine-et-Loire), 2 mars 1570, résigne 1597, † 1598. — Jacques *Beauplet,* qui fit don de deux belles cloches, 1598-1626. — René *Beauplet,* frère du précédent, qui bâtit (1636) et dota la chapelle de Saint-Jacques, 1626-1650, † 1652. — Roland *Beauplet,* diacre, né à Bouère, 1650. — Pierre *Pousset,* du diocèse du Mans, habitué en l'église de Notre-Dame de Paris, 1662, chargea René Périer, vicaire de Bouère, de remplir les fonctions curiales, mais l'archidiacre de Sablé maintint son droit de déléguer un prêtre à cet office, jusqu'à la prise de possession par le titulaire en personne. — Jean *Couet* de la Maturaiserie, docteur de Sorbonne, aumônier du roi, † le 8 mai 1671. — Michel *Auvé,* du diocèse d'Angers, démissionne en janvier 1687, † à la Flèche, le 31 janvier 1691. — Jacques *Lesourd,* du diocèse d'Angers, neveu du précédent, habitué à Saint-Thomas de la Flèche, 1687 ; « prêtre digne, zélé, remplissant ses devoirs avec édification », au témoignage de ses paroissiens rassemblés, le 21 décembre 1687,

pour protester contre les calomnies dont il était l'objet de la part d'un particulier, † le 8 juillet 1706, âgé de 55 ans. — Pierre-Barthélemy *Loppin,* maître ès arts, chanoine et archiprêtre de Loches, maintenu contre Jean du Doigt, aussi maître ès arts, 1707, † le 18 mai 1720, à l'âge de 47 ans. — Jean *Rossignol,* du diocèse d'Embrun, 2 juillet 1720, mort en réputation de sainteté, le 14 décembre 1734, et inhumé devant l'autel Saint-Jean. — Pierre-Nicolas *Lelibon,* 1735, † le 25 septembre 1756 et enterré devant l'autel Sainte-Émérentienne, dans le tombeau de ses père et mère, Pierre L., bourgeois de Paris, et Geneviève Montigny. — Blaise-François-Nicolas *Bourdon de Montigny,* curé de Saint-Brice, près Domfront, vice-gérant de l'officialité de cette ville, 1756, † le 15 avril 1766. — René-Robert *Bourdet,* député aux états généraux, 20 avril 1756, † le 19 octobre 1790 (V. son nom). — Pierre-André *Thomine des Mazures,* du diocèse de Bayeux, maître ès arts de l'université de Caen, missionnaire pendant cinq ans chez les Eudistes, puis chapelain de l'Abbaye-aux-Dames, à Caen, enfin vicaire de Chantrigné depuis deux ans, fut installé, le 12 novembre 1790, malgré l'opposition de François Godivier, procureur de la commune, qui lui empêcha l'accès de la chaire et des cloches. Le nouveau curé de Bouère passait auprès de ses supérieurs pour avoir « du zèle et des talents, » et on dit même qu'il refusa l'évêché d'Angers, comme son cousin, Thoumin de Vauxponts avait refusé celui de Laval. S'il eut la faiblesse, après bien des hésitations, de prêter le serment constitutionnel, le 13 mars 1791, il la répara noblement, en se rétractant le 8 mai. Citant les paroles de l'évangile du jour : *Ego sum pastor bonus,* il ajouta : « Non, M. F., non je n'ai été pour vous que le mauvais pasteur, le maître de l'erreur et le précepteur du mensonge… » et demanda en pleurant à ses paroissiens le pardon de cette faute dans laquelle l'avait entraîné son attachement pour eux. Dénoncé par le procureur de la commune au directoire de Château-Gontier, M. Thomine subit quelques jours de prison et revint dans sa paroisse qu'il dut bientôt quitter. Le 6 juin 1791, il se retira à Caen, chez son frère, plus tard président du tribunal de cette ville, passa en 1792 en Angleterre, puis en Italie, et fut arrêté à Nice en 1796, au moment où il débarquait. Son frère, parti aussitôt pour l'assister, apprit en chemin son évasion et n'en eut plus de nouvelles. Les deux vicaires, Louis-Guillaume Gazeu et Bonaventure-Jacques Davy-Chevrie prêtèrent un serment restrictif le 6 février 1791. Le premier quitta Bouère après le 23 mars 1792, fut interné aux Cordeliers de Laval, puis déporté en Angleterre, † en 1805 curé de Gastines (Sarthe). Le second resta caché dans le pays, y rendit les plus grands services et fut nommé, au Concordat, curé de Saint-Brice. Après deux élections sans effet, Laurent Château, curé intrus de Saint-Denis-d' Anjou, fut nommé par 27 électeurs le 30 octobre 1791, et installé le dimanche suivant par la garde nationale. Le 14 décembre 1791, il dénonça au directoire de Château-Gontier le sieur Beaulmier, procureur marguillier, qui lui refusait la clef de la sacristie et les ornements d'église. L'année suivante, méprisé, et pour bonnes raisons, par la population, abandonné par le département, il quitta Bouère, devint principal du collège de Château-Gontier, puis, sous l'empire, chef de bureau de la préfecture d'Angers où il mourut, père de famille, le 4 janvier 1837. — Pendant la Révolution, la paroisse fut administrée par MM. Pelé, curé de Saint-Loup, Cormier, chapelain de Bellebranche, et surtout Pilard, prêtre vendéen qui se fixa dans la contrée après le désastre du Mans et devint, à la pacification, curé de fait, jusqu'à son départ au mois de juin 1801. — Pierre-Joseph *Benoît,* curé de Saint-Brice, 1802, démissionnaire, 1806, † à Bouessay, 1827. — René *Beucher du Bourgneuf,* mai-octobre 1806 (V. son nom). — Germain-Joseph *Boulard,* né à Laval en 1762, après avoir fait, comme marin, le voyage des Indes. entra au couvent des Cordeliers de Rennes, fut déporté en Espagne, envoyé lors du Concordat à Parné, puis à Bouère, 1806 ; démissionnaire, 1813, † aumônier de la prison de Laval 1830. Il restaura l'église et, malgré le ministère accablant de cette grande paroisse où il était seul, trouvait encore le temps de faire la classe aux garçons. — René-Charles *Bourmault,* 1813-1814 (V. son nom). — François-Jacques *Bouleau,* né à Gennes, nommé en 1814, † vénéré de tous, le 23 juin 1832. Il dota sa paroisse de deux écoles et d'un bureau de charité. Son portrait a été peint sur son lit de mort par M^{me} Larivière, de Sablé. *L'Ami de la Religion et du Roi* lui a consacré une notice (20 juillet 1833). — Pierre-Joseph *Mortreux,* né à Changé-lès-Laval en 1802, ancien sous-supérieur du Petit-Séminaire de Précigné, 1833, † 1866 ; fonda l'hôpital. — Amand *Heuveline,* 1866, † 1884. — Arthur *Daniel,* 1884-1890. — Ferdinand *Châtelain,* 1890-

1897. — *Pichon,* 1897.

Dans l'église étaient desservies : la chapelle de la *Vézouzière,* de deux messes par semaine, dont une le dimanche matin, fondée par noble Jean du Matz et ses sœurs, 1439 ; — la chapelle du *Bois-Jourdan* (V. ce nom) ; — la chapelle *Saint-Jean-Baptiste* ou de la *Madeleine,* fondée le 11 avril 1510, par Jean Jouin, prêtre, licencié en théologie, chapelain dans l'église de la Trinité d'Angers, à charge, entre autres, d'une messe le dimanche « après le prosne de la grant messe…, afin que ceux qui n'auront point esté au commencement de ladite grant messe y soient, » et d'une rente de 20 sols « pour faire prescher au cymetière de Boëre ou en l'église, le jour du Vendredi-Saint, le sermon de la Passion de N.-S. J.-C. ». Le titulaire devait de préférence être « estudiant en quelque université ». La famille de Gilles Ménage en avait la présentation ; — la chapelle *Saint-Jacques* de deux messes par semaine. — La *sacristie* était aussi fondée et à la présentation du seigneur de Bouère.

La *confrérie* de Saint-Jacques existait en 1312 ; celle du Saint-Sacrement (rétablie en 1824) et celle de Saint-Joseph furent érigées par bulle de Clément IX (18 septembre 1668).

Le *presbytère,* vendu nationalement le 29 floréal an V, racheté en 1811 par la commune, pour 5 500 fr., a été magnifiquement reconstruit par M. Heuveline, sur les plans de M. Leclerc, architecte à Mayenne.

Le petit *cimetière,* où on enterrait les enfants, joignait l'église, au midi. Le cimetière de la Madeleine, sur le terrain aujourd'hui occupé par la place du prieuré, l'école des garçons et la route de Sablé, avait une chapelle dédiée à cette sainte. Guillaume Lemoul, marchand à Miré, y fonda par son testament du 9 décembre 1647, un sermon sur les Trépassés, le premier jour des grandes Pâques, après les vêpres. Il fut vendu nationalement en 1791, avec la closerie de la Madeleine. Le cimetière actuel, voisin du précédent, fut bénit par M^{gr} de Gonssans de 1778 à 1780. Dans une chapelle, construite par M. Gaullier, reposent les restes de son grand-père. A l'entrée, s'élève un petit oratoire de Notre-Dame-de-Pitié, bâti vers 1810, pieusement visité aux fêtes de Pâques et de la Toussaint.

Prieuré. — Les religieux, au nombre de trois, comme l'atteste le père visiteur de Marmoutier en 1316. célébraient encore l'office de jour et de nuit.

Prieurs : Gausselinus, prieur. — *Marcherius, prior obedientiæ Boderiæ,* XI^{e} s. — *Raoul,* XII^{e} s. — *Richard,* 1158. — *Gervais,* 1234. — Robert *Chantelée,* prieur, P. Breytel et un troisième religieux reçoivent le visiteur de Marmoutier, 1316-1325. — André *Danferré,* 1381. — Hugue de *Chalvignac* transige avec Jean d'Anjou, 1406, et avec le seigneur de la Vézouzière, 1409. — Guillaume de la *Saugière,* prieur, avec Jean Guischard, chapelain, demeure au prieuré en 1434 ; en 1438, il fait une enquête au prieuré de Saint-Loup ; est qualifié abbé de Saint-Julien de Tours en 1452 ; est encore titulaire en 1457. — Pierre des *Lues,* 1459. — Guillaume *Archanger,* 1461. — Nicole *Lebreton,* 1490, 1502. — Pierre de la *Jaille,* 1502, permute, 1516. — Jean *Mareschal,* religieux bénédictin, *curé de Souvigné,* prieur de Nuillé, 1516. — Jean de *Joyeuse,* protonotaire apostolique, avait pour fermier du prieuré frère Jean de Gennes, 1529. — Guy du *Parc,* abbé de Beaulieu, 1556, 1563. — Jacques *Fouyn,* 1564, permute, 1576, † 8 juin 1602. — Pierre *Mariau,* chanoine de Paris, abbé de Saint-Serge, 13 février 1576, résigne, 1580, † en mai 1582. — Guillaume *Soreau,* clerc du diocèse d'Angers, mars-avril 1580. — Jacques *Soreau,* 1580, 1583. — René-Pierre *Soreau,* chanoine et chambrier de Chartres, 1583, 1584. — Nicolas de *Thou,* évêque de Chartres, 5 avril 1585, † 1598. — Pierre *Desboys,* prêtre angevin, 1598, 1605. — Guillaume *Fouquet,* du diocèse d'Angers, conseiller au parlement, prieur de Montguyon, 1605, permute, 1611. — Jean *Cohon,* de Craon, chanoine de Saint-Julien du Mans, 1611, 1616. — Pierre *Cohon,* neveu du précédent, fils de Marin C. et d'Ysabelle, maintenu contre Charles Lambert, bachelier en théologie, et Mathurin Simon, docteur en droit, 1617, permute,

1618. — Guillaume *Laurent,* du diocèse d'Angers, prieur de Saint-Jacques d'Ernée, 1618, 1619. — Pierre *Cohon,* étudiant en l'université d'Angers, 12 août 1619. — Denis *Cohon,* docteur en droit, chanoine du Mans, grand archidiacre et prévôt de Mesangé en l'église de Notre-Dame de Chartres, 8 septembre 1621. — Louis *Le Jariel,* clerc, âgé de 12 ans, étudiant à Tennie (Sarthe), 1626. — Robert de *Boulenc* résigne, 1651. — Henri de *Boulenc,* du diocèse d'Évreux, neveu du précédent, 1651, 1653. — Alexandre de *Boulenc,* étudiant à l'université de Paris, fils d'Henri, chevalier, baron de Saint-Remy, et de Marie de Tambonneau, de la paroisse du Bailleul, 1653, 1658. — François de *Boulenc,* frère d'Alexandre, 1658, inhumé dans la chapelle Saint-Martin, le 26 août 1678 ; il laissait à l'église cinq chasubles avec les armes des Boulenc de Saint-Remy, qui étaient : *d'azur à une fasce d'or, chargée de 3 tourteaux de gueules et accompagnée de 3 épis de blé d'or.* — François de *Scoraille,* diacre du diocèse de Nevers, demeurant à Paris, prieur de Saint-Célerin, 1678, permute, 1695. — Adam-Simon *L'Escuyer,* clerc du diocèse de Paris, chevalier de Malte, prieur de Notre-Dame d'Auneuil au diocèse de Beauvais, 1696, 1707. — Dom Claude Dupré, visiteur de la province de Normandie, abbé de Saint-Martin de Séez, 13 juillet 1708, donna, le 16 janvier 1723, son consentement à l'extinction du titre du prieuré, qui fut réuni à l'abbaye de Marmoutier par brevet du roi du 22 juin 1722 et ordonnance épiscopale du 24 février 1723.

Écoles

L'*école* des garçons, dont le titulaire, Jean Hullin, fut reçu notaire le 24 janvier 1485, fut définitivement dotée de la closerie du Portal, le 21 mai 1672, par n. h. Charles Delalande, et installée dans une maison dont l'un des pignons était vis-à-vis de la petite porte de l'église. L'école des filles, dotée par D^lle^ Jeanne Hamon d'un capital de 2 067 ℔ et autorisée par lettres patentes de juillet 1772, devait être tenue gratuitement par les sœurs grises (de la Chapelle-au-Riboul) ; mais ce projet n'aboutit point, et la rente de 80 ℔ constituée sur le clergé fut affectée au traitement d'une maîtresse laïque.

L'école moderne des garçons, confiée primitivement aux Frères de la congrégation de Saint-Joseph de Ruillé-sur-Loir, fut fondée, le 19 mai 1824, par M. Bouleau, curé, et M. Bource, dans les bâtiments et jardins de l'ancienne closerie des Briceaux acquise par eux. Les Frères s'installèrent au mois d'octobre 1826. Devenue communale par suite d'un traité passé avec M. Moreau, supérieur des Frères de Saint-Joseph, le 2 mai 1849, puis reconstruite en 1860, en grande partie aux frais de la commune, cette école a été laïcisée vers 1885. — L'*école des filles,* ouverte le 14 septembre 1819, fut fondée, le 12 mars 1824, par MM. Bouleau et Louis-Joachim de Bois-Jourdan, maire de Bouère, qui donnèrent au bureau de charité la Grand-Maison, *aliàs* le Volier, et la closerie de la Thomasserie, pour être tenue par les seules religieuses d'Évron. Parmi les personnes qui concoururent aux frais d'installation pour des sommes importantes il faut citer : Mesdames de la Villaudray, de Bailly ; M^lles^ Bourdet ; M. de Boisjourdan, etc. A cette école fut annexée, vers 1860, une salle d'asile, construite aux frais de M. et de M^me^ Pourpe, propriétaires de la Vézouzière.

Établissements de charité

Œuvres de bienfaisances : Un petit chemin dans les environs de la Prêterie, encore dénommé au XVI^e^ siècle « la rue aux Mesaux », indiquait l'emplacement de la maladrerie. — Une confrérie de charité, dite des Pauvres, soignait les pauvres à domicile et était assez riche, en 1771, pour prêter une somme d'argent à la fabrique. — L'*hôpital,* attenant à l'établissement des sœurs, commencé en 1842 sur les plans et devis de M. Macé, entrepreneur à Sablé, et achevé en 1844, a eu pour principaux bienfaiteurs : M. Bouleau, M^lle^ Bourdet et M^lle^ Marie Bource, qui par son testament du 12 juillet 1827 donna sa métairie de la Maisonneuve. La charité publique, par la suite, fournit en quelques mois une somme de 12 000 fr. Cet hôpital compte aujourd'hui 10 lits.

Le *Bureau de charité,* créé par M. Bouleau, jouit actuellement d'un revenu annuel de 7 796 fr.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie de Bouère, qualifiée châtellenie dès le XIV^e^ s., avec Grez-en-Bouère, son annexe, était vassale de Château-Gontier, où le seigneur devait garde, pendant quarante jours, et de Sablé, pour une autre partie. — Elle possédait, suivant l'aveu de Jeanne de Laval en 1449, « toute vayrie, juridiction et seigneurie, haute, moyenne et basse, avec les trois grans cas ; forban et rappel, droits de muer cas criminels en cas civils, droit de péage, tant en grand chemin que dehors, tant par eau que par terre, droit de traicter, appeler et faire convenir par ma court tous mes subjects en ma ville de Bouyère ou ailleurs ; labellionage, sceaux et contracts, trespas et acquict, merc de chastel et forteresse en ma ville de Bouyère ; foires et marchez. » Les sujets étaient exempts de coutumes dans la ville de Château-Gontier, en certifiant au prévôt leur qualité.

La famille de Bouère n'est connue, au moins sous ce nom, que pendant deux générations. Foulques de B. fonda le prieuré en 1062 et se fit lui-même moine à Marmoutier, où on le trouve en 1076. D'Ameline ou Domête, sa femme, il avait eu quatre fils : Simon, Robert. Thibault et Yves. Guérin (de Saint-Berthevin), fils d'Yves, était son neveu. Guillaume de Bouère, certainement de sa famille et probablement son frère, fut abbé de Saint-Vincent, de 1110 environ jusqu'après 1125. Hildebert avait la plus grande estime pour l'abbé Guillaume. Celui-ci ayant témoigné à son évêque le regret qu'il éprouvait d'être enlevé à la paix dont il jouissait comme simple religieux, en reçut une lettre qui fait son éloge et la mission de ramener l'ordre et la régularité dans l'abbaye d'Évron. Simon de B., héritier de la seigneurie, confirma les fondations de son père et n'a point laissé d'actes qui indiquent son alliance ou sa descendance. D'autres personnages du même nom sont cités au cours du XII^e^ s., mais insignifiants pour nous, puisqu'aucun souvenir historique ne signale leur existence.

Hamelin d'Anthenaise était déjà seigneur de Bouère en 1110, probablement du chef de sa femme, Cécile, qui avait dû hériter de la terre. Il faut remarquer que ce ne fut pas seulement Bouère qui entra alors dans la maison d'Anthenaise, mais les terres de Noyen et de Pirmil. Les aînés d'Anthenaise (V. ce nom) possédèrent la châtellenie, qui passa par l'alliance connue aux Chamaillard. Simon Chamaillard fait encore acte seigneurial en 1285.

On ignore comment André de Laval, fils de Guy VIII de Laval et de Jeanne de Beaumont, devint seigneur de Bouère, mais il est certain que Jean de Laval, fils d'André et d'Eustache de Beauçay, hérita de cette terre et la garda, aussi bien que celles de Montsûrs, de Courbeveille, d'Olivet, dans le partage qu'il fit en 1356 avec Guy, son frère puîné. Jean de Laval paya aux Anglais une rançon de 40 000 ℔ en 1364. Il avait épousé Jeanne de Tinténiac et mourut en 1396. Les biens de cette branche de Laval firent partie de la riche dot apportée à la maison de Laval, par l'alliance de Jeanne de Laval avec Guy XII, son cousin. Jeanne de Laval, fille de Jean de Montfort, dit Guy XIII, et d'Anne de Laval, eut en avancement d'hoirie la châtellenie de B. dont elle rendit aveu à Château-Gontier en 1449 ; elle mourut le 18 décembre 1468, veuve de Louis de Bourbon, comte de Vendôme. Jean de Bourbon, son fils, marié à Élisabeth de Beauvau, avait déjà fait acte de seigneur de B. en recevant l'aveu des vassaux. Il eut comme fils aîné François de Bourbon, dont la femme, Marie de Luxembourg, vendit en 1490 la châtellenie à René de Feschal, qui testa le 3 juillet 1518 ; laissant de Jeanne de Villiers, sa première femme, un fils « mauvais mesnager », Jean de Feschal. Celui-ci, après avoir dissipé une partie de sa fortune, engagea la terre de Bouère à Gabriel Baraton, puis se désista en faveur de René du Matz, seigneur de la Vézouzière, du droit de remeré qu'il s'était réservé. Ce dernier acte fit passer la châtellenie dans la même main que la Vézouzière. Elle y resta jusqu'à la fin.

Notes historiques

Notes historiques. — Un peu au-dessus du pont de Baudouin, dans un champ de la Pelivière, on voyait en 1844 des ruines formant une double enceinte circulaire, la plus grande de 25 mètres de circonférence, la seconde, concentrique à la première, de 9 m. 90. Le mur extérieur avait 1 m. d'épaisseur, l'autre, 0 m. 80. Cette construction en petit appareil, avec cordons de briques, et dans quelques parties conservée sur une hauteur de 3 m., présentait, d'après M. Tournesac, les caractères et les procédés gallo-romains. Il est impossible de ne pas reconnaître une ressemblance frappante — les proportions sont exactement les mêmes — entre le monument de la Pelivière et celui de Méron (Maine-et-Loire), découvert en 1897 et décrit par M. l'abbé Urseau dans la *Revue d'Anjou.* Or, à Méron, on a trouvé des sarcophages et quelques objets probablement mérovingiens, mais le sous-sol, fouillé en même temps, a donné de nombreuses monnaies romaines toutes antérieures à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. La Pelivière nous réserve-t-elle de semblables richesses archéologiques ? — L'attribution à Bouère d'une monnaie mérovingienne portant la légende *Begorra* n'a été émise qu'avec restriction par M. Ponton d'Amécourt ; il convient de se tenir dans la même réserve. — Des cercueils en ardoise ou en calcaire coquillier ont été déterrés, même avant 1790, soit dans le cimetière qui entourait l'église, soit sous les murs même de la nef, au moment des dernières reconstructions, soit entre l'école des garçons et le cimetière actuel, où plusieurs, coupés en deux, étaient encore visibles il y a quelques années dans le talus du chemin. — En raison de la nature du sol longtemps occupé par une forêt, les noms de forme ancienne sont très rares : Crannes, Sourches, Marboué, sont peut-être les seuls qu'on puisse citer. — En même temps qu'ils reçurent l'église de Foulques de Bouère, les bénédictins furent autorisés à édifier un bourg (1062), ce qu'ils firent sans retard sur le terrain concédé, apparemment le plus proche de l'église, à condition de n'y point recevoir les sujets du seigneur sans son consentement. Par ailleurs, les bourgeois des moines étaient tenus à la seule clôture de leur bourg, non pas au service d'host. — Quelques faits militaires seulement à relever dans la suite des siècles : Jean du Rocher, châtelain de Bouère, prend une sauvegarde des Anglais pour demeurer avec sa femme, ses enfants et ses serviteurs dans la paroisse ; le prieur et les habitants font de même, 1433 ; — le jour Saint-Vincent 1467 (v. s.), passage de la compagnie du sénéchal de Poitou marchant contre les Bretons ; — séjour en quartiers d'hiver d'une compagnie de cavalerie du régiment de Roquépine, sous les ordres du capitaine Merlin, du 21 novembre 1694 au 10 février suivant. — Au début de la Révolution, l'esprit nouveau s'était emparé des têtes, comme en font foi le cahier de la paroisse et la pratique du procureur syndic ou du maire qui, jusqu'en juillet 1791, lisaient à l'église les décrets de l'Assemblée constituante. Mais en 1794, Marin-Pierre Gaullier (V. ce nom) organisa fortement la Chouannerie dans tout le pays et laissa à Bouère, comme capitaine, Poirier, dit *la Justice.* Un combat sanglant eut lieu, le mardi de Pâques 1796, entre une colonne de 800 républicains venus en réquisition et les Chouans de Tercier et de Gaullier. Ces derniers, ivres en majorité, se débandèrent aux premiers coups de fusil et laissèrent plusieurs hommes sur la place, entre autres le brave Carpar. « Bouère est un repaire de fanatisme royaliste, écrit encore en février 1799 le Département au général Simon, au Mans ; là, un nombre infini de républicains ont été immolés ; là, domine en maître l'affreux Gaullier, dit *Grand-Pierre.* C'est là aussi que se retire l'abominable Renard, dit *Giroflée* ». La mise en état de siège et une contribution de 10 000 fr. suivirent cette dénonciation et ne changèrent point l'esprit des habitants. D'Halancourt fut battu à Bouère par le général Tercier (26 août 1799), et sur 130 hommes n'en ramena que 30 à Ballée. Bourmont se replia à Bouère après l'échec de Ballée et avant le traité de Pouancé.

Maires

Maires : René *Sesboué,* 1791. an III. — *Jamin,* propriétaire, an VIII. — *Tonnelier,* an IX, an XII. — *Du Bois-Jourdan,* 1821, 1824. — *Oger,* 1827, 1830. — *Chamaret,* 1830, 1836. — *Tonnelier,* 1836. — *Sesboué,* 1840. — *Godivier,* 1850. — *Sesboué,* 1855, 1870. — *Bachelier,* 1870-1880. — *Foucher,* 1880-1896. — *Beauplet,* 1896.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1604. — Chron. par. très soigneusement rédigée par M. Mauxion, en 1844. — Arch. de la M., B. 2 415, 2 417, 2 418 : L. 237, 521. — Titres de la Vézouzière. — Étude de Grez-en-B. — Arch. d'Indre-et-L., H. 170, 252, 253, 365. — Bibl. de Tours, mss. 1388, f. 172. — Arch. nat., JJ. 195, f. 34 ; KK. 324 ; F/7, 3 241 ; F/1c, III, Mayenne, 5. — Bibl. nat., Cart. de Marmoutier, Prieuré de Bouère. — Cart. de la Couture. — Cart. de Saint-Vincent, ch. 352, qui doit être datée du XI^{e} s., et 373. — Bilard, *Arch. hist. de la S.,* pass.

Localités

Pour les localités, v. les art. : *Bois-Jourdan, la Sévaudière, Sourches, la Vézouzière, etc.*